

INTERNATIONAL Alors que s'ouvre le sommet de Salonique, deux réflexions sur les tiraillements du « camp » occidental

La France au défi de la multipolarité

La crise en Irak a ouvert un débat politique essentiel sur l'avenir du système mondial. Deux thèses sont en présence. L'une est d'origine française, la

PAR
ZAKI LAÏDI

seconde d'origine britannique. La thèse française est bien connue. Elle consiste à dire que la stabilité du monde ne saurait reposer sur la volonté d'une seule puissance et qu'il convient à cette fin d'organiser le système international dans un sens qui permette de faire clairement contrepoids à la surpuissance américaine. Parler de multipolarité dans ce contexte, ce n'est donc pas seulement prendre note de la diversité du monde. C'est exprimer un choix politique volontariste en faveur d'une autre organisation des rapports mondiaux.

La thèse britannique exprimée par Tony Blair prend le contre-pied de cette position. Pour lui, la priorité doit aller au renforcement de l'alliance atlantique et donc du lien euro-américain, à la fois pour contrer un désengagement politique américain qu'il jugerait très dangereux pour l'équilibre mondial, mais aussi pour éviter de renforcer l'aile néoconservatrice américaine qui joue sur le conflit euro-américain pour accentuer

l'unilatéralisme des Etats-Unis. Tony Blair a d'ailleurs pu mesurer combien les néoconservateurs faisaient peu cas de son avis.

En fait, quand on parle de multipolarité, il faut envisager trois cas de figure. Il y a ce que l'on pourrait appeler la *multipolarité de fait*, c'est-à-dire la démultiplication des sources de création de richesse et de puissance. Cette multipolarité existe déjà et n'aura de cesse de se développer. La richesse du monde a et aura trois foyers : l'Amérique, l'Europe et l'Asie.

La Chine a démontré qu'elle faisait elle aussi le pari de la mondialisation non pas pour se fonder dans un monde interdépendant, mais pour valoriser sa position de puissance nationale dans ce même monde interdépendant. La Russie et d'Inde sont dans cette même disposition d'esprit.

Il est d'ailleurs assez faux de penser que cette idée de multipolarité soit une sorte d'invention française. Le document officiel américain de 2002 qui développe la thèse de la guerre préventive, se place dans la perspective d'un monde où existent plusieurs puissances. La seule différence est que la France souhaite ardemment la construction d'un monde multipolaire tandis que les Etats-Unis cherchent à combattre une telle perspective, précisément parce qu'ils ne veulent pas voir émerger de puissances concurrentes.

Aujourd'hui, en réalité, la multipolarité n'est sérieusement limitée que par l'absence de challenger à la puissance militaire américaine, ce qui est bien

sûr un élément déterminant. Mais la tendance de fond du système mondial est une tendance au pluralisme même si, comme toujours, nous avons du mal à penser l'avenir autrement qu'en extrapolant le présent.

La deuxième manière d'envisager la multipolarité est de développer ce que l'on pourrait appeler une *multipolarité construite*, c'est-à-dire l'effort délibéré pour donner un caractère politique potentiellement conflictuel à cette multipolarité. Or c'est là que les choses se compliquent. Et c'est peut-être là, aussi, que réside la faiblesse du schéma français.

La France ne peut pas poursuivre deux objectifs à la fois : créer un axe Paris-Berlin-Moscou et créer une avant-garde européenne

En effet, plaider pour une multipolarité construite suppose que l'on reconnaisse de fait ou de droit un statut de grande puissance ou de puissance à un certain nombre d'acteurs. Cela suppose par exemple que l'on admette pleinement que l'Inde soit une puissance nucléaire à part entière. Et si l'on entre dans cette logique, il n'y a aucune raison de dénier ce droit demain à l'Iran. On voit donc tout de suite que cette vision d'un monde multipolaire où toutes les puissances auraient des droits égaux et reconnus posera le problème de la légitimité de la lutte contre la prolifération nu-

cléaire. Certes, on pourra tenter de surmonter ce problème en fermant le « club des puissants ». Mais on ne voit pas au nom de quoi les exclus accepteraient cet ordonnancement qu'ils jugeront arbitraire.

Le second problème dans le schéma d'une multipolarité construite tient à son potentiel d'instabilité. Dans le schéma français, il y a l'idée que tous les acteurs ont implicitement un intérêt conjoint à faire contrepoids aux Etats-Unis. Or rien n'est moins sûr. Certes, si la Chine veut émerger comme grande puissance, elle sera amenée à s'opposer aux Etats-Unis. Mais dans

ce cas on voit mal l'intérêt de la Russie à rentrer dans ce jeu si le résultat est un accroissement de la puissance chinoise. Ce raisonnement vaut également pour l'Inde. La Russie et l'Inde ne choisiront jamais la Chine contre les Etats-Unis. Tendanciellement, elles ont intérêt à faire le calcul inverse.

Il y a enfin un troisième problème dans la vision française. Elle concerne l'Europe. Officiellement, l'idée est de concevoir l'Europe comme un pôle de puissance. Mais tant que l'Europe ne sera pas un Etat, son rôle de puissance à part entière ne sera jamais le même que celui des grands Etats comme les Etats-Unis, la Russie ou la Chine. Par ailleurs, il est peu probable que les contradictions révélées par l'affaire irakienne soient

surmontées même à moyenne échéance. Il y a donc dans le schéma français deux éventualités. Soit la France fait l'impasse sur la construction politico-militaire de l'Europe en jouant la carte nationale fondée sur l'axe Paris-Berlin-Moscou. Soit elle mise sur l'émergence d'un noyau dur politico-militaire européen dont la base serait le couple franco-allemand. Ces deux éventualités ont des implications différentes même si Paris semble les envisager de manière complémentaire.

L'idée d'un axe Paris-Berlin-Moscou paraît une fausse bonne idée. D'abord parce qu'elle nous ramène à une vision purement souverainiste des relations internationales. Ensuite parce qu'elle revient officiellement à situer un axe essentiel de notre politique étrangère en dehors de l'Union européenne. Enfin elle constitue le meilleur moyen de renforcer le divorce entre les deux Europe.

L'axe Paris-Berlin-Moscou est en réalité l'axe dont rêve Washington. D'une part parce qu'il écarte la Grande-Bretagne et l'Europe centrale du jeu européen. D'autre part parce que les Etats-Unis savent bien que les Russes n'ont aucun intérêt à s'opposer systématiquement à eux. Le résultat est que la France et l'Allemagne se trouveraient isolées alors qu'elles aspirent à un rôle moteur.

L'autre éventualité est celle d'un noyau dur européen à base franco-allemande. Dans une Europe élargie à 25, ce schéma est probablement le plus souhaitable et surtout le plus réaliste. Mais encore faut-il s'en donner

les moyens en prenant le risque d'une intégration politique et militaire beaucoup plus poussée dont l'objectif serait une fédération franco-allemande. Cela implique aussi que ce couple apparaisse comme attractif plutôt que répulsif.

Ce qui est sûr, c'est que la France ne peut pas poursuivre deux objectifs à la fois : créer un axe Paris-Berlin-Moscou et créer une avant-garde européenne. Plutôt, donc, que de parler d'un monde multipolaire qui, quoiqu'on en dise, renvoie à l'idée d'un monde où s'affrontent les souverainetés nationales, la France devrait faire le choix politique en faveur d'un *système mondial pluraliste* qui reposerait sur les trois principes suivants :

1. *L'attachement au système multilatéral*, avec trois engagements exigeants. Le premier consiste à admettre que la responsabilité collective des Etats est tendanciellement amenée à devenir opposable à la souveraineté nationale. Cela signifie que les Etats ont à la fois des responsabilités qui dépassent leurs frontières mais qu'en même temps la souveraineté des Etats est de moins en moins opposable à la responsabilité internationale. Le meilleur exemple est l'environnement. Et, pour la France, le meilleur laboratoire du multilatéralisme reste l'Europe dont la philosophie repose sur le principe de la souveraineté partagée et sur la gouvernance par les normes qui en est le corollaire.

2. *La priorité du choix européen*, qui implique pour la France trois choix : admettre

qu'aucun acte majeur de sa politique étrangère ne saurait être posé en dehors de l'Union européenne, ce qui revient à abandonner l'idée d'un axe Paris-Berlin-Moscou ; tirer les conséquences de l'élargissement en considérant que l'intégration de l'Europe sera différenciée et cela pour encore très longtemps ; définir le contenu d'une avant-garde politique devenue inévitable. Une avant-garde ne sera politiquement crédible que si ceux qui la composent sont prêts à consentir les abandons décisifs de souveraineté.

3. *La défense d'un monde pluraliste*. Cette option implique, d'abord, de favoriser toutes les constructions politiques régionales qui se font jour à travers le monde. Mais ce soutien ne saurait être purement verbal ou strictement politique. Il n'y a pas grand sens à soutenir par exemple le Mercosur si, en même temps, nous ne parvenons pas à offrir à ce même Mercosur un meilleur accès au marché européen. Cette option suppose, par ailleurs, de militer activement en faveur de la reconnaissance de toutes les formes de pluralisme y compris à travers la défense de la diversité culturelle ; enfin, de contrer l'hégémonie américaine de manière plus latérale que frontale. L'Europe doit développer un *habitus* de la puissance mais elle ne pourra le faire qu'en rusant et en se fédéralisant.

* Chercheur au Cerl. Publie à la rentrée *Penser la mondialisation* (Flammarion).